



Centre d'Arbitrage, de Médiation et de Conciliation de Ouagadougou (CAMC-O)



SECRETARIAT PERMANENT

FORMATION EN MEDIATION

Thème : « Pratique de la médiation : Les étapes du processus et la posture du médiateur »

1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Les petites et moyennes entreprises/ petites et moyennes industries (PME/PMI) constituent près de 85% du tissu économique burkinabè. Leur adhésion de plus en plus croissante à la médiation ouvre une bonne perspective pour les médiateurs professionnels. En effet, ces entités recherchent des mécanismes souples, rapides et adaptés à leurs réalités pour une gestion efficace de leurs contentieux. La médiation, en raison de ses atouts répond mieux à ces aspirations. Cette dynamique est renforcée par la présence stratégique des points focaux du CAMC-O dans les Délégations Consulaires Régionales (DCR) de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Burkina Faso (CCI-BF), toute chose qui suscite un engouement des acteurs locaux pour la médiation. La proximité du CAMC-O avec les acteurs économiques locaux augmentera sans doute son taux de saisine en médiation. Inscrit dans une démarche proactive, le Centre, à travers ses programmes de formation, entend former et mettre à niveau des médiateurs compétents et disponibles pour accompagner efficacement les parties en litiges, tout en minimisant les cas d'échec.

Il est en effet établi que même si les parties ont une part importante à jouer pour le succès de la médiation, il n'est pas rare de constater que certaines impasses préjudiciables au processus se rattachent à la pratique même du médiateur. Ces ruptures proviennent essentiellement de deux facteurs :

- une maîtrise relative des étapes (méthodologie) de la médiation, et
- un défaut de posture (neutralité altérée, manque d'empathie, directivité excessive).

Dès lors, les questions suivantes sont plus qu'actuelles : **Comment piloter les étapes de la médiation avec assurance, sans se laisser dévoyer par les parties ? Comment accompagner effacement les parties, tout en garantissant le respect strict des principes fondamentaux de la médiation ?** Pour y répondre, la CAMC-O organise la présente session de formation autour du thème : « *Pratique de la médiation : Les étapes du processus et la posture du médiateur* ». Il s'y agira de capaciter les médiateurs à naviguer avec fluidité entre le cadre formel du processus et les subtilités relationnelles de la fonction de médiateur.

2. OBJECTIFS DE LA FORMATION

- **Objectif général :**

Cette formation vise à outiller les participants de compétences techniques et comportementales leur permettant de conduire le processus de médiation jusqu'à son terme, tout en garantissant un climat de sécurité et d'impartialité au bénéfice des litigants.

- **Objectifs spécifiques :**

Les objectifs spécifiques poursuivis par cette session, sont notamment de permettre aux participants de :

- *Maîtriser les différentes étapes du processus de médiation ;*
- *Incarner les piliers de la posture du médiateur (indépendance, neutralité, impartialité et confidentialité) ;*
- *Adapter leurs communications verbales et non-verbales pour favoriser le rétablissement du dialogue ;*
- *Gérer les moments de tension ou de blocage en utilisant les outils de la médiation (reformulation, écoute active, caucus, ...).*

3. RESULTATS ATTENDUS

Aux termes de cette session de formation, les résultats suivants sont attendus :

- *les différentes étapes du processus de médiation sont maîtrisées ;*
- *les participants incarnent piliers de la posture du médiateur (indépendance, neutralité, impartialité et confidentialité) ;*

- *les médiateurs ont une communication verbale et non-verbale adaptée pour favoriser le rétablissement du dialogue ;*
- *les outils de la médiation (reformulation, écoute active, caucus) sont utilisés à bon escient pour gérer les moments de tension ou de blocage.*

4. BENEFICIAIRES

Cette formation est organisée à l'attention des :

- ✓ Postulants médiateurs ;
- ✓ Médiateurs CAMC-O ;
- ✓ Cadres de structures d'appui au secteur privé ;
- ✓ Directeurs et Juristes d'entreprises ;
- ✓ Gestionnaires des ressources humaines ;
- ✓ Agents des services juridiques de l'Etat et de ses démembrements ;
- ✓ Acteurs de justice (Avocats, Notaires, Huissiers...) ;
- ✓ Corps de l'Etat intervenant dans la gestion du contentieux (AJE, ARCOP...) ;
- ✓ Universitaires ;
- ✓ Toutes personnes s'intéressant aux MARL.

5. METHODOLOGIE

La méthodologie doit donc tenir compte du niveau de connaissances, d'expérience et de motivations des auditeurs. Elle reposera sur une approche pragmatique et participative, à travers des exposés, des jeux de rôle, des partages d'expériences, suivis de débats et d'échanges.

6. AGENDA PROVISOIRE

La session de formation est prévue pour se dérouler du **23 au 25 juin 2026 à Ouagadougou** dans la salle de conférence de la **Chambre de Commerce et d'Industrie du Burkina Faso (CCI-BF)**.

7. INTERVENANTS

La formation sera assurée par un formateur, expérimenté, expert en médiation et qui a une parfaite connaissance du CAMC-O, des textes OHADA et internationaux sur la médiation.

8. CONDITIONS DE PARTICIPATION

Le coût de la contribution aux frais d'organisation de la session est de **deux cent mille (200 000) FCFA HT en présentiel et cent mille (100 000F CFA) HT en ligne** et donne droit à une pause-café, une pause-déjeuner et un cahier de participant.